

# La Bretagne face à un risque accru de sécheresse

Avec le réchauffement climatique, la Bretagne n'échappe pas à un risque accru de manque d'eau. La gestion de l'eau va devoir s'adapter. C'est ce que souligne la chambre régionale des comptes.

## Repères

### Des épisodes récents de sécheresse

La Bretagne n'est pas épargnée par le souci de mieux gérer ses ressources en eau « **au regard notamment des récents épisodes de sécheresse, et plus globalement du changement climatique** », notent les magistrats de la chambre régionale des comptes de Bretagne dans une annexe au rapport publié, hier, par la Cour des comptes sur « la gestion quantitative de l'eau en période de changement climatique ». Le risque de pénurie est d'autant plus présent que les besoins augmentent en raison d'une population en net accroissement.

### Une ressource exposée aux aléas climatiques

C'est une particularité bretonne. En raison de la nature granitique du sous-sol, les eaux superficielles fournissent l'essentiel de la ressource destinée aux usages domestiques, contrairement au reste du pays, où la nappe phréatique alimente majoritairement les usines d'eau potable. « **76 % de l'eau potable en Bretagne provient de cours d'eau et de retenues, qui sont plus sensibles aux aléas climatiques, et notamment aux sécheresses, que les eaux souterraines** », notent les magistrats.

### Le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine, départements en tension

Les situations de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan sont les plus tendues vis-à-vis de la ressource en eau : ces deux départements ont totalisé 924 jours de restrictions entre 2016 et 2021. Certes, la région bénéficie d'une pluviométrie significative, « **mais pas nécessairement dans les zones où se trouvent les plus gros besoins** ». Ainsi, il pleut presque deux fois moins en Ille-et-Vilaine, département à la démographie la plus dynamique, que dans le Finistère.



76 % de l'eau potable en Bretagne provient de cours d'eau et de retenues, qui sont plus sensibles aux aléas climatiques, et notamment aux sécheresses, que les eaux souterraines. Ici, le barrage de La Chèze, à Saint-Thurial (Ille-et-Vilaine).

PHOTO : OUEST-FRANCE

### Des contrôles de l'État « peu nombreux »

La connaissance des volumes prélevés et consommés reste encore « **partielle** », note le rapport. Les contrôles des services de l'État sur les sites de prélèvement d'eaux brutes sont « **peu nombreux** », en raison d'effectifs limités. « **Pourtant les contrôles ont pu mettre en lumière des anomalies, comme un prélèvement deux fois plus important qu'autorisé par un grand groupe agroalimentaire en Ille-et-Vilaine** », relève la chambre régionale des comptes.

### Une consommation qui augmente

Le niveau de la consommation d'eau potable par habitant augmente à nouveau en Bretagne depuis 2017 après avoir régulièrement diminué depuis 2000, « **sans que les raisons de cette progression aient été formellement identifiées** ». Dans les Côtes-d'Armor, ce phénomène serait lié en partie à l'abandon par des agriculteurs de leurs forages privés au profit de raccordements sur le réseau

public afin de sécuriser leur approvisionnement.

### Des tarifs dégressifs qui posent question

En 2019, le prix moyen de l'eau en Bretagne était de 2,43 € contre 2,11 € par m<sup>3</sup> sur le plan national. Les modalités tarifaires n'incitent pas toujours à réduire sa consommation d'eau. La chambre régionale des comptes épingle la persistance de tarifs dégressifs, « **notamment dans des zones rurales accueillant des usines agroalimentaires** », ainsi que l'absence de compteurs individuels dans certains logements collectifs.

### Des usagers à sensibiliser

La modification des comportements des usagers est un levier majeur d'économies. Les producteurs d'eau, comme la Collectivité eau du bassin rennais ou le syndicat mixte Eau du Morbihan, s'efforcent de sensibiliser les usagers. Avec cependant des résultats mitigés puisque la consommation d'eau continue à augmenter.

« **La pertinence de ces actions, dont le réel impact doit se mesurer sur le temps long, ne peut toutefois être mise en cause** », estime la chambre régionale des comptes.

### Des réseaux encore plus connectés

Outre le stockage d'eau dans d'anciennes carrières, la chambre régionale des comptes préconise de poursuivre l'interconnexion des réseaux, déjà très développée, pour remédier aux situations de pénurie. Dans le département d'Ille-et-Vilaine, l'aqueduc Vilaine-Atlantique en cours de construction permettra ainsi d'acheminer, à l'horizon 2024, sept millions de m<sup>3</sup> d'eau potable par an, en reliant les usines de Férel (Morbihan) et de Villejean (Rennes). L'eau bretonne permettra de faire face aux pics de besoins estivaux de la côte Atlantique. L'eau de l'usine de Férel facilitera la recharge hivernale et printanière des ressources d'Ille-et-Vilaine.

Olivier MÉLENNEC.